



**Comité unique de programmation du Pays de Brest
du 7 février 2017
Compte-rendu**

Membres présents avec voix délibérative :

<u>Élus</u>	<u>Représentants privés</u>
Marc COATANÉA, conseiller régional référent André TALARMIN, 1 ^{er} Vice-Président du Pôle métropolitain du Pays de Brest Viviane GODEBERT, Vice-Présidente de la CC du Pays d'Iroise Patrick LECLERC, Président de la CC du Pays de Lanterneau - Daoulas Daniel MOYSAN, Président de la CC de la Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime Bernard TANGUY, Président de la CC du Pays de Lesneven-Côte des Légendes Christian CALVEZ, Président de la CC du Pays des Abers	Isabelle SUDRE, Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère Émilie CARIOU, ADESS Jean-Claude LEBRETON, CFE-CGC Jean-Pierre CAROFF, personne qualifiée Hervé QUINQUIS, personne qualifiée Yves JULLIEN, personne qualifiée

Excusés

Frédérique BONNARD-LE FLOC'H, Vice-Présidente de Brest métropole
Guy JOURDEN, Président du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest
Evelyne LUCAS, Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine de Brest
Bernard SIMON, Chambre d'Agriculture
Jean-Yves PIRIOU, Eau et rivières

Membres avec voix consultative :

<u>Présent</u>	<u>Excusés</u>
Didier LE GAC, Conseiller départemental	Ivan BOUCHIER, Sous-Préfet de Brest Laurence FORTIN, conseillère régionale Renée THOMAIDIS, conseillère régionale Stéphane ROUDAUT, conseiller régional

Techniciens :

Kristen LE GARS, conseil régional

Anne-Claire GUILLOU et Mathieu CARPENTIER, conseil départemental

Mickaèle LE BARS et Thierry CANN, Pôle métropolitain du Pays de Brest

Vérification du Quorum

Le CUP est composé de 18 membres (9 représentants élus et 9 représentants privés)

Le quorum est atteint :

6 membres du collège privés et 7 membres du collège élus sont présents

✓ **Nouvelle composition du CUP**

- La fusion de la communauté de communes de l'Aulne Maritime et de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon est effective depuis le 1^{er} janvier 2017. Le représentant de la Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon- Aulne Maritime est Daniel MOYSAN.
- Intégration de la nouvelle communauté de communes Pleyben Châteaulin Porzay au Pays de Brest : la nouvelle communauté de communes créée le 1^{er} janvier 2017 a décidé d'adhérer au Pays de Brest, elle devra donc désigner un représentant au CUP. Elle peut d'ores et déjà solliciter les crédits du contrat de partenariat Région – Pays de Brest.

✓ **Présentation de la maquette financière 2017-2020**

- Dotation mobilisable sur la période 2017-2020 (nouvelle enveloppe + reliquat de l'enveloppe 2014-2016 ventilés) :
 - Nouvelle dotation 2017-2020 péréquée : 14 204 366 € : 34,21 €/hbt
 - Dotation mobilisable 2017-2020 (reliquat + enveloppe péréquée) : 21 013 834 € : 50,6 €/hbt
- Dotation mobilisable en 2017 (reliquat + 1/4 de l'enveloppe péréquée 2017-2020) : 10 360 559 €

✓ **Proposition de répartition par axes de la dotation 2017 (à valider pour le prochain CUP)**

	Crédits régionaux 2014-2016 (dotation)	% de la dotation	Crédits mobilisés en 2014-2016	2017 (en appliquant les mêmes pourcentages)
PRIORITE 1 : Renouveler et renforcer l'attractivité du pôle métropolitain du Pays de Brest	3 150 000€	24,52 %	830 865 € 26%	2 540 409 €
PRIORITE 2 : Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale	2 800 000 €	21,80 %	1 645 498 € 58 %	2 258 602 €
PRIORITE 3 : Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire	4 325 740 €	33,68 %	2 512 782 € 58 %	3 849 436 €
Axe services collectifs essentiels	2 568 935 €	20 %	1 456 688 € 57%	2 072 112 €
TOTAL DOTATION	12 844 675 €		6 398 849 €	10 360 559 €

Examen de projets sollicitant un soutien régional au titre du contrat de partenariat

Lors des auditions, une observation a été faite sur les délais d'instruction trop longs suite au dépôt des dossiers de demande de subvention pour instruction.

	Crédits régionaux 2017(dotation)	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
PRIORITE 1 : Renouveler et renforcer l'attractivité du pôle métropolitain du Pays de Brest	2 540 409 €	386 655 €	2 153 754 €
PRIORITE 2 : Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale	2 258 602 €	299 100 €	1 959 502 €
PRIORITE 3 : Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire	3 489 436 €	338 003 €	3 151 433 €
Axe services collectifs essentiels	2 072 112 €	218 212 €	1 853 900 €
TOTAL DOTATION	10 360 559 €	1 241 970 €	9 118 589 €

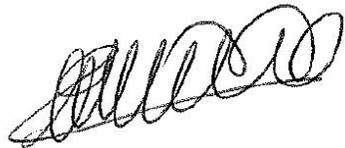
- Au-delà de l'avis formulé pendant le CUP, le compte-rendu précise aussi, sur chacun des projets, les éventuelles réserves à lever au regard du cadre d'intervention régional, notamment des cibles de la grille développement durable.
- En cas d'avis favorable ou favorable avec réserve, il appartiendra au porteur de projet de constituer, avec l'aide du Pays, un dossier complet de demande de subvention.
- La demande, avec le montant de subvention proposé par le CUP, sera alors instruite par la Région afin notamment de vérifier la cohérence du dossier avec la fiche projet, l'avis formulé par le CUP et les règles d'intervention régionales/européennes (et notamment, pour les projets intervenants dans un secteur concurrentiel, le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne).

Projet - Maître d'ouvrage	Axe / Priorité du contrat Fiches actions	Décision (pour plus de précision, se référer à la fiche-projet)	Subvention (montant et fonds) et Dépense éligible proposées par le CUP	Subvention du Département
Construction d'un commerce multiservices de proximité - Commune Roscanvel	Crédit région - Axe services collectifs essentiels VT CPER fiche action 3.1 : soutien aux innovations facilitant l'accès aux services au public	Avis favorable à l'unanimité Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 120 233 € soit un montant prévisionnel de 24 046 € (plafonné à 100 000 €) FNADT : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 120 233 € soit un montant prévisionnel de 24 046 €	Subvention du Département sollicitée : montant plafonné à 15 000 €
Aménagement des espaces publics du centre historique - Commune du Faou	Crédit région - Fiche action 3.4 : accompagner les projets d'aménagement urbains durables	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 944 155 € soit un montant prévisionnel de 188 831 € (plafonné à 200 000 €)	Subvention du Département sollicitée : dossier déposé
Création d'un bowl- Commune de Crozon	Crédit région - Fiche action 1.2 : soutien aux sites et équipements touristiques structurants de Brest terres océanes	Avis favorable à l'unanimité Daniel MOYSAN, Maire de Crozon ne prend pas part au vote	Région : 30 % d'une dépense prévisionnelle de 293 800 € soit un montant prévisionnel de 88 140 €.	Subvention du Département sollicitée : dossier déposé
Le futur pavillon Bretagne d'Océanopolis - Brest'aim	Crédit région - Fiche action 1.2 : soutien aux sites et équipements touristiques structurants de Brest terres océanes	Avis favorable à l'unanimité	Région : 30 % d'une dépense prévisionnelle de 995 050 € soit un montant prévisionnel de 298 515 €.	Subvention du département non sollicitée

Cheminement doux : création d'une piste cyclable - Commune d'Argol	Crédit région - Fiche action 3.1 : accompagner les projets facilitant la mobilité durable	Avis favorable à l'unanimité	Région : 29 % d'une dépense prévisionnelle de 83 027 € soit un montant prévisionnel de 24 294 €	Subvention du Département votée : 40 153 €
Réalisation d'un îlot traversant de 8 pavillons et 6 collectifs à Plouvien - Armorique Habitat	Crédit région - Fiche action 3.3 : réhabilitation thermique du parc de logements résidentiels et nouveaux logements sociaux neufs en centralité	Avis favorable à l'unanimité avec réserves Christian CALVEZ, en tant que Maire de Plouvien ne prend pas part au vote.	Région : 105 000 € (7 500 €/logements : 14 logements)	Subvention du Département votée: 24 250 €
Construction d'un commerce multiservices de proximité - Commune de Lanildut	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 395 000 € soit un montant prévisionnel de 79 000 € (plafonné à 100 000 €)	Subvention du Département dossier non déposé
Allongement et création de pontons à l'Aber lldut- Communauté de communes du Pays d'Iroise	Crédit région - Fiche action 2.1 : créer les conditions d'accueil à terre des activités maritimes	Avis favorable à l'unanimité avec réserves André TALARMIN, Président de la communauté de communes du Pays d'Iroise ne prend pas part au vote	Région : 30 % d'une dépense prévisionnelle de 990 000 € soit un montant prévisionnel de 297 000 €	Subvention du département : dossier non déposé
Reconstruction d'une bibliothèque - Commune de L'Hôpital-Camfrout	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 15% d'une dépense prévisionnelle de 438 576 € soit un montant prévisionnel de 65 786 € (plafonné à 100 000 €)	Subvention du Département : dossier non déposé
Outciders : 2 ^{ième} Édition du festival cidricole Outciders - Association en Bulles Lentes	Crédit région - Fiche action 2.3 : soutenir les actions innovantes en faveur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	Avis favorable à l'unanimité	Région : 50 % d'une dépense prévisionnelle de 4 200 € soit un montant prévisionnel de 2 100 €	Subvention du département non sollicitée

Reconstruction d'une bibliothèque et installation d'une chaudière à granulé bois - Commune de Coat-Méal	Crédit région - Axe services collectifs essentiels 3-2 : accompagner les projets de production d'énergies locales et de sensibilisation à la maîtrise de la consommation d'énergie	Avis favorable à l'unanimité	Région : 15 % d'une dépense prévisionnelle de 329 200 € soit un montant prévisionnel de 49 380 € (plafonné à 100 000 €) Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 99 390 € soit un montant prévisionnel de 19 878 €	Subvention du Département sollicitée : dossier déposé
---	---	------------------------------	--	---

Les fiches-projets rédigées à l'issue du CUP sont contractuelles et annexées à ce présent document, les dossiers de demande de subvention devront être conformes au contenu des fiches-projets.



André TALARMIN
1^{ier} Vice -Président du Pays Brest



Marc COATANÉA
Conseiller régional référent